Canada

Nunavut

Communiqué

CHANTIERS CANADA : LES COLLECTIVITÉS DU NUNAVUT BÉNÉFICIERONT DE 242 MILLIONS DE DOLLARS AUX TERMES DE L'ENTENTE CANADA-NUNAVUT EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURE

Iqaluit (Nunavut), le 8 février 2008 — Afin de mieux répondre aux besoins et aux priorités en matière d'infrastructure des collectivités du Nunavut, les gouvernements du Canada et du Nunavut ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente-cadre d'une valeur de 242,68 millions de dollars aux termes de Chantiers Canada, le nouveau plan d'infrastructure à long terme du gouvernement du Canada. L'honorable John Baird, ministre de l'Environnement, au nom de l'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, en compagnie de l'honorable Paul Okalik, premier ministre du Nunavut, et de l'honorable Levinia Brown, ministre des Services communautaires et gouvernementaux, ont participé à l'annonce d'aujourd'hui.

« La signature d'une entente-cadre entre le gouvernement du Canada et le Nunavut donnera lieu à des initiatives importantes en matière d'infrastructure qui renforceront l'économie et les collectivités du Nunavut et contribueront à assainir l'environnement, a affirmé le ministre Baird. Chantiers Canada contribue à offrir des infrastructures modernes, sécuritaires et efficaces aux résidants du Nunavut. Notre plan appuiera également les objectifs économiques et sociaux qui font partie de la stratégie exhaustive pour le Nord de notre gouvernement ».

« Ce financement aidera considérablement à offrir au Nunavut quelques-unes des infrastructures dont il a grandement besoin. Nous avons hâte de collaborer avec nos partenaires fédéraux à la mise en œuvre du plan Chantiers Canada au Nunavut », a déclaré le premier ministre Okalik.

En regroupant le Fonds Chantiers Canada et le financement de base de 25 millions de dollars (pour chaque province et territoire), ce sont 182,68 millions de dollars qui seront disponibles jusqu'en 2014 afin d'aider le Nunavut à répondre à ses principales priorités en matière d'infrastructure et ce au niveau du territoire ainsi que des collectivités. Une somme supplémentaire de 60 millions de dollars sera versée aux collectivités du Nunavut dans le cadre de la prolongation de l'entente conclue aux termes du Fonds de la taxe sur l'essence de 2010 à 2014, portant ainsi le total des fonds destinés aux infrastructures à plus de 242 millions de dollars aux termes de l'entente.

L’entente-cadre Canada-Nunavut définit la façon dont le plan Chantiers Canada sera mis en œuvre dans le territoire. Les deux gouvernements ont convenu du fait que l’infrastructure communautaire constituerait l’une des priorités de financement dans le cadre du plan. Ils collaboreront afin de répondre aux priorités en matière d’infrastructure, notamment en ce qui concerne l’eau, les eaux usées, l’énergie verte, les aéroports régionaux et communautaires, les routes d’accès communautaires et intercommunautaires et les installations maritimes régionales. Dans le cadre de l’entente, les deux gouvernements établiront également un mécanisme permettant de faire rapport aux Canadiens sur les résultats de ces investissements.

Dans le cadre de Chantiers Canada, le plan d’infrastructure sans précédent de 33 milliards de dollars, le gouvernement du Canada offrira un financement à long terme stable et prévisible pour aider à combler les besoins en infrastructures partout au Canada. Chantiers Canada favorisera l’édification d’un pays plus fort, sécuritaire et meilleur.

-30-

Pour obtenir plus de renseignements au sujet du plan Chantiers Canada, visitez le site à l’adresse suivante : www.chantierscanada.gc.ca.

Personnes-ressources pour les médias :

Karine White
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports, de l’Infrastructure et des Collectivités
613-991-0700

Rosemary Kilpatrick
Directrice par intérim
Services communautaires et gouvernementaux
Gouvernement du Nunavut
(867) 975-5325

Infrastructure Canada
613-948-1148